

CYCLE DE CONFERENCES SUR LE
« RETOUR D'EXPERIENCE »
EN AERONAUTIQUE

L'APNA

**ASSOCIATION des
PROFESSIONNELS
NAVIGANTS de
l'AVIATION**

avec la participation de

**la DGAC/DCS
et
de l'O.C.V.**

**17 DECEMBRE 2007
de 17 h à 19 h**

SALONS de l'Aéro Club de France

*La SURVEILLANCE
administrative et opérationnelle
des compagnies aériennes*

**Lundi 17 décembre 2007
De 17 h à 19 h
Dans les Salons de
l'Aéro club de France
06 rue GALILEE - PARIS 16ème**

*La SURVEILLANCE
administrative et opérationnelle
des compagnies aériennes*

LA DGAC/DCS

Direction du Contrôle et de la Sécurité

Elle est responsable du contrôle des constructeurs, des compagnies, des aéroports, des prestataires de la navigation aérienne et de la formation des personnels.

La DCS comprend quatre sous directions

- ✿ méthodes et qualité,
- ✿ Personnels navigants,
- ✿ Navigabilité et opérations,
- ✿ Navigation aérienne, aéroports et sûreté.

Elle s'appuie sur l'expertise du STAC
(Service Technique de l'Aviation Civile)

l'OCV

Organisme du Contrôle en Vol

Service spécialisé, rattaché au Directeur de la DGAC, composé de pilotes contrôleurs, opérant par ailleurs en compagnie aériennes.

**Un « POT » amical nous réunira à
l'issue de la conférence-débats**

*La SURVEILLANCE
administrative et opérationnelle
des compagnies aériennes*

SI POSSIBLE,
AFIN DE NOUS PERMETTRE DE
PREPARER AU MIEUX LES
CONDITIONS DE VOTRE
ACCUEIL A CETTE
CONFÉRENCE, VEUILLEZ AVOIR
L'AMABILITÉ DE PRÉVENIR
L'APNA DE VOTRE PRÉSENCE

SOIT

Par e.mail apna@wanadoo.fr

Tel. au 01 48 56 01 84

Courrier : 126 rue Lecourbe
75015 PARIS

INFOS PRATIQUES

**Aéro Club de France
06 rue GALILEE (16^{ème})**

**METRO BOISSIERE
PARKING AVENUE KLEBER**

L'APNA

L'Association des Professionnels Navigants de l'Aviation a pour but de grouper en une étroite solidarité tous ceux qui, par leur profession, appartiennent à l'Aviation Civile Navigante et de participer ainsi au développement de l'aéronautique nationale, en liaison avec les Pouvoirs Publics, les constructeurs, les compagnies aériennes et les organisations professionnelles.

L'APNA représente donc l'ensemble du Personnel Navigant, en activité ou retraité, quelque soit la catégorie spécifique de son activité aéronautique : Ligne, Essais et Réception, Aviation Générale ou la spécialité (Pilote, Mécanicien Navigant, Ingénieur Navigant d'Essais, Expérimentateur d'Essais, Navigateur, Radionavigant etc...).

L'association a été élaborée en 1924, sa naissance officielle date du **09 février 1927**, elle est reconnue d'utilité publique depuis le 28 avril 1958.

Dès son origine, les responsables de l'APNA ont porté leurs efforts sur l'étude et la mise en œuvre adéquate des structures de la profession, des conditions effectives de sa pratique et de l'amélioration de la sécurité aérienne. L'APNA continue à jouer son rôle fondamental de défense en profondeur de la profession, en particulier par le biais de ses activités de relations publiques et de réflexions prospectives.

APNA - 126 rue Lecourbe - 75015 - PARIS
01 48 56 01 84 - www.apna.asso.fr



ASSOCIATION
des **PROFESSIONNELS**
NAVIGANTS
de l'**AVIATION**

avec la participation de

la **DGAC / DCS**
et
de l'**OCV**

17 DECEMBRE 2007

de 17 h à 19 h

PARIS Aéro club de France

La SURVEILLANCE
administrative et
opérationnelle des
compagnies aériennes

